

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au Règlement (CE) No. 453/2010
Date de révision 06.11.2024

SECTION 1 : Identification de la substance / mélange et de la société/entreprise

1.1 Identification de la substance ou du mélange

Nom du produit	FILAMAG-F
No. REACH	Pas de numéro d'enregistrement disponible pour cette substance : le tonnage annuel ne nécessite pas d'enregistrement, l'enregistrement est prévu pour une date ultérieure.
No. CAS	
No. EC	

1.2 Utilisations de la substance / préparation

Utilisations identifiées	Impression 3D Absorption des ondes électromagnétiques Recherche et développement scientifique
--------------------------	---

1.3 Identification de la société / entreprise

Société	HYMAG'IN S.A.S 1270 rue de la piscine F-38400 SAINT MARTIN D'HERES
Téléphone	+33 (0)4 57 04 11 91
Adresse e-mail	contact@hymagin.com

1.4 Numéro de téléphone d'appel d'urgence

Pays	FRANCE
Organisme consultatif officiel	ORFILA
Numéro d'appel d'urgence	+33 (0)1 45 42 59 59

SECTION 2 : Identification des dangers

2.1 Classification de la substance / mélange

N'est pas une substance ni un mélange dangereux conformément au règlement (CE) No. 1272/2008.

2.2 Éléments d'étiquetage

N'est pas une substance ni un mélange dangereux conformément au règlement (CE) No. 1272/2008

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Le mélange est non combustible : adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

Aucune limitation concernant les agents d'extinction pour ce mélange.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Le mélange est non combustible : pas de produit de combustion dangereux dans les conditions normales.

5.3 Conseils aux pompiers

Pas de procédure spécifique. Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Le produit n'exige pas de précaution spéciale.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Le produit n'exige pas de précaution spéciale : empêcher le produit de pénétrer dans les égouts et si nécessaire le collecter et l'éliminer en accord avec la législation locale.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

En cas de déversement, utiliser un équipement de manutention mécanique ou un aimant de type aimant permanent pour récupérer efficacement le produit.

6.4 Référence à d'autres sections

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, voir section 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnelle, voir section 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, voir section 13.

SECTION 7 : Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Assurer une ventilation adéquate. Utiliser des gants lors de la manipulation du produit.

7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Stocker dans un récipient fermé dans un endroit sec, frais et bien aéré.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Hormis les utilisations mentionnées à la section 1.2, aucune autre utilisation spécifique n'est prévue.

SECTION 8 : Contrôles de l'exposition / protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composant	No. CAS	Valeur Type d'exposition
Magnétite	1317-61-9	VLEP 8 heures – 5 mg/m ³ – Forme : poussière respirable
Remarques : Valeur limite indicative		

8.2 Contrôle de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Pratiques générales d'hygiène industrielle. Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques. Prévoir une ventilation adéquate.

Équipement de protection individuelle



Protection de la peau

Manipuler avec des gants. Utiliser des gants de protection contre chaleur extrême lors de la manipulation de la substance fondue (EN 407).

Protection des yeux/du visage

Utiliser un équipement de protection des yeux (EN 166).

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Solide flexible
Couleur	Gris - Noir
Odeur	Inodore
Seuil olfactif	Non applicable
pH	Non applicable
Point de fusion	Non déterminé *
Point initial d'ébullition	Non déterminé
Point éclair	Non applicable
Taux d'évaporation	Non déterminé
Inflammabilité (solide, gaz)	Non inflammable
Propriétés explosives	Non applicable
Propriétés comburantes	Non applicable
Pression de vapeur	Non déterminé
Densité de vapeur	Non déterminé
Densité relative	2.8 g/cm ³ à 25°C
Hydrosolubilité	Insoluble
Coefficient de partage	Non déterminé
Température d'auto-inflammabilité	Non applicable
Température de décomposition	Non déterminé
Viscosité	Non déterminé

* Température d'extrusion = 230°C

9.2 Autres informations concernant la sécurité

Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Pas de réaction dangereuse dans les conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Donnée non disponible.

10.4 Conditions à éviter

Donnée non disponible.

10.5 Matières incompatibles

Donnée non disponible.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Autres produits de décomposition – Donnée non disponible

En cas d'incendie : voir section 5.

SECTION 11 : Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène probable, possible ou reconnu pour l'homme par IARC.

Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Information supplémentaire

RTECS : donnée non disponible

À notre connaissance, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques n'ont pas été complètement étudiées.

SECTION 12 : Informations écologiques

12.1 Toxicité

Donnée non disponible.

12.2 Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1 % ou plus.

12.6 Autres effets néfastes

Donnée non disponible.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

Si les quantités fractionnées et restantes peuvent être réutilisées, si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément aux réglementations locales.

Emballages contaminés

Évacuation conformément aux prescriptions légales.

SECTION 14 : Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

ADR/RID : Marchandise non dangereuse. Non applicable.

IMDG : Marchandise non dangereuse. Non applicable.

IATA : Marchandise non dangereuse. Non applicable.

14.2 Nom d'expédition des Nations Unies

ADR/RID : Marchandise non dangereuse

IMDG : Marchandise non dangereuse

IATA : Marchandise non dangereuse

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID : Marchandise non dangereuse

IMDG : Marchandise non dangereuse

IATA : Marchandise non dangereuse

14.4 Groupe d'emballage

ADR/RID : Marchandise non dangereuse

IMDG : Marchandise non dangereuse



14.5 Dangers pour l'environnement

ADR/RID : Marchandise non dangereuse

IMDG : Marchandise non dangereuse

IATA : Marchandise non dangereuse

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Donnée non disponible

SECTION 15 : Informations relatives à la réglementation

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 453/2010.

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Donnée non disponible.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Pour cette substance, aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée.

SECTION 16 : Autres informations

Code douanier : SH 391690 - Monofilaments dont la plus grande dimension de la coupe transversale excède 1|mm (monofils), joncs, bâtons et profilés, même ouvrés en surface mais non autrement travaillés, en matières plastiques, en autres matières plastiques, autres

Ces informations sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.